

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATIONS
D'ASSAINISSEMENT ET D'HYDROCARBURES » en abrégé « SIPAH »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE -LOT
83 ILOT 77, Lot 83, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
PRESTATIONS D'ASSAINISSEMENT ET D'HYDROCARBURES
» en abrégé « SIPAH »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- Collecte et transport de déchets ménagers ;
- Travaux d'assainissement ;
- Entretien d'espaces verts et divers ;
- Ventes de produits pétroliers.

Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE -
LOT 83 ILOT 77, Lot 83, Ilot 77

Dirigeant(s) Mlle KONE ANTOINETTE DONALDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06555 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79409/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

